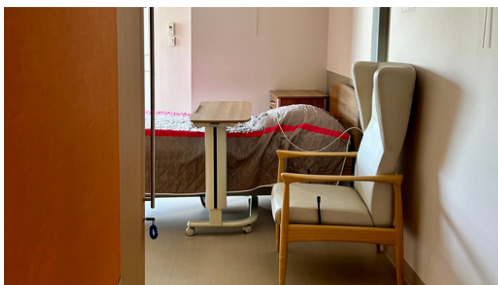


Livret d'accueil

BIENVENUE
chez vous !



Nous vous souhaitons la bienvenue

Chère Madame, Cher Monsieur,
Chères familles,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous souhaite la bienvenue au sein des Maisons de Retraite de Neuilly-sur-Seine.

Neuilly est une ville attachée à la stabilité, à l'équilibre et à la bienveillance. Cette attention portée à chacun accompagne notre action à tous les âges de la vie, de la petite enfance au grand âge, avec une vigilance particulière envers les personnes les plus fragiles.

Nos aînés occupent une place essentielle dans notre ville. Pour beaucoup d'entre vous, Neuilly est votre ville depuis de nombreuses années. Notre souhait est que l'entrée en résidence vous permette de continuer à y vivre pleinement, de conserver vos habitudes, vos liens avec vos proches et de rester ouverts sur la vie de la cité.

Les résidences Roger Teullé et Soyer participent pleinement à cette ambition. Elles sont des lieux de vie et d'accompagnement, ouverts sur leur environnement, sur les familles, les associations et la ville.

Nous souhaitons également favoriser les liens intergénérationnels, sources de rencontres, de partage et de transmission entre les générations, et poursuivre notre engagement pour une ville toujours plus bienveillante et solidaire.

Je forme le vœu que vous trouviez ici un cadre de vie chaleureux, sécurisant et respectueux de vos choix, tout en conservant les liens et les repères qui vous attachent à Neuilly.

Bienvenue dans votre nouveau lieu de vie. Bienvenue chez vous.

Jean-Christophe Fromantin
Maire de Neuilly-sur-Seine



Chère résidente, cher résident, chers proches,

Nous sommes heureux de vous souhaiter la bienvenue au sein des Maisons de Retraite de Neuilly-sur-Seine.

L'entrée en EHPAD constitue une nouvelle étape de vie. Notre ambition est que chacun puisse trouver ici un véritable lieu de vie, où il se sente chez lui, entouré, respecté dans ses choix, ses habitudes et son rythme de vie.

Nos équipes sont engagées au quotidien pour vous proposer un accompagnement attentif, personnalisé et bienveillant, fondé sur le respect de la dignité, le maintien de l'autonomie et la qualité des soins. Nous souhaitons également donner toute leur place aux familles et aux proches, partenaires essentiels de la vie de nos résidences.

Grâce à son ancrage au cœur de Neuilly-sur-Seine et à la direction commune avec le Centre Hospitalier Rives de Seine, notre établissement s'inscrit dans une dynamique d'ouverture, de qualité et de continuité des parcours.

Nous vous souhaitons une très belle bienvenue et espérons que vous trouverez, au sein de nos résidences, un environnement chaleureux, sécurisant et pleinement respectueux de vos attentes.



Alexandra Fourcade
Adjointe au maire en charge de la Santé, de l'Autonomie
et des Seniors et Président du Conseil d'Administration



Valérie Pons Prêtre
Directeur du Centre Hospitalier Rives de Seine
et de l'EHPAD – Maisons de Retraite de Neuilly-sur-Seine



Rodrigue Mehrez
Directeur de site

Sommaire

- 5** Neuilly-sur-Seine, notre cadre de vie
- 6** Notre établissement
- 7** Une direction commune
- 8** Les résidences
- 9** L'Unité de Vie Protégée (UVP)
- 10** L'Accueil de Jour
- 11** L'équipe pluridisciplinaire à votre service
- 12** Les soins et le suivi médical
- 13** Le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)
- 14** Prendre soin de vous, les prestations de confort
- 15** Votre chambre, votre chez-vous
- 16** La vie au quotidien
- 17** L'animation et la vie sociale
- 19** Votre parole compte
- 21** Les contacts utiles
- 22** La charte des droits et libertés de la personne accueillie
- 24** Les modalités d'accès

Neuilly-sur-Seine, notre cadre de vie

Une ville d'exception aux portes de Paris.

Neuilly-sur-Seine offre un cadre de vie particulièrement apprécié de tous grâce à son environnement calme, sécurisé et verdoyant. La ville dispose de nombreux espaces de promenade, de commerces de proximité et de services médicaux de qualité, favorisant un quotidien serein et confortable.

Sa proximité avec Paris permet également de bénéficier d'une offre culturelle riche tout en profitant d'une atmosphère paisible et résidentielle. Les infrastructures adaptées, la qualité des transports et la vie locale dynamique contribuent à maintenir le lien social et le bien-être des personnes âgées, notamment des résidents en EHPAD et de leurs familles.



NEUILLY
SUR-SEINE



Notre établissement



Notre mission et nos valeurs

Les résidences de Neuilly-sur-Seine constituent un Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) public. L'établissement est habilité au titre de l'aide sociale, garantissant à chaque citoyen, quels que soient ses revenus, un accompagnement et une prise en soins de qualité égale.

Notre projet d'établissement s'articule autour d'une philosophie du prendre-soin institutionnel, guidée par des valeurs fondamentales partagées par l'ensemble de nos professionnels :



La bientraitance au quotidien : une démarche permanente et proactive visant à valoriser l'expression, le choix et le rythme de vie de chaque résident.



Le respect de la dignité et de l'intimité : l'affirmation que l'EHPAD est avant tout le domicile du résident, impliquant le respect de sa vie privée.



La préservation de l'autonomie : une approche thérapeutique et d'accompagnement favorisant le maintien des capacités physiques, cognitives et fonctionnelles le plus longtemps possible.



La culture du lien social et familial : l'assurance d'un établissement ouvert sur l'extérieur, facilitant la place des familles et des proches comme de véritables partenaires de la vie institutionnelle.

Une direction commune



Depuis octobre 2024, l'EHPAD - Maisons de Retraite de Neuilly-sur-Seine est placé sous la direction commune du Centre Hospitalier Rives de Seine (CHRDS), acteur hospitalier des Hauts-de-Seine (Courbevoie, Neuilly-sur-Seine, Puteaux).

Le CHRDS regroupe plus de 400 lits et places dans diverses disciplines médico-chirurgicales, de gériatrie aiguë et de réadaptation, desservant un bassin de population de 300 000 habitants.



Les avantages de cette gestion commune pour les résidents :

- **Une expertise gériatrique renforcée** : un appui médical spécialisé pour une prise en charge coordonnée et adaptée aux pathologies complexes de l'avancée en âge.
- **Des parcours de soins fluidifiés** : une admission directe programmée en services de soins hospitaliers en cas de nécessité médicale, évitant ainsi le passage par le service des urgences.
- **Un accès privilégié aux plateaux techniques** : notamment une accessibilité facilitée aux consultations spécialisées et au service dentaire du CHRDS.

Au titre de la direction commune avec le CHRDS, l'EHPAD - Maisons de Retraite de Neuilly-sur-Seine bénéficie du **Groupe Hospitalier de Territoire des Hauts-de-Seine (GHT 92)**.



Les résidences de Neuilly-sur-Seine : deux lieux de vie, une même exigence de qualité



**120 lits d'hébergement
permanent
& 12 places d'accueil de jour**



**80 lits d'hébergement
permanent**

Les Maisons de Retraite de Neuilly-sur-Seine regroupent deux résidences complémentaires, situées au cœur de la ville :

Résidence Roger Teullé : 20 rue des Gravières – Tél. 01 47 45 38 44

Résidence Soyer : 3 bis rue Soyer – Tél. 01 84 11 83 20

Conçues comme de véritables lieux de vie, nos résidences offrent un environnement sécurisé, chaleureux et adapté aux besoins des personnes âgées. Les chambres individuelles climatisées disposent d'une salle d'eau privative accessible, d'un mobilier ergonomique, d'une télévision et d'équipements favorisant le confort et la sécurité.

Chaque étage s'organise autour d'espaces de vie conviviaux favorisant les rencontres, les échanges et les activités du quotidien. Les résidents bénéficient également de salons, terrasses, jardins et espaces de restauration pensés pour préserver la qualité de vie et le bien-être de chacun.

Notre priorité est de permettre à chaque résident de se sentir chez lui, dans un cadre respectueux de son intimité, de ses habitudes de vie et de ses choix.



L'Unité de Vie Protégée (UVP)

Un accompagnement spécialisé

dans un environnement sécurisé et bienveillant



Située au sein de la Résidence Roger Teullé, l'Unité de Vie Protégée (UVP) accueille des personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou des troubles neurocognitifs apparentés nécessitant un accompagnement spécifique.

Cette unité offre un cadre de vie sécurisé, rassurant et adapté aux besoins des résidents tout en préservant leur liberté de mouvement dans un environnement protégé. Les espaces ont été conçus pour favoriser l'orientation, limiter les situations d'anxiété et maintenir les repères du quotidien.

L'accompagnement repose sur une approche centrée sur la personne, privilégiant les capacités préservées et le maintien de l'autonomie. Les professionnels formés aux spécificités des maladies neuro-évolutives mettent en œuvre des activités thérapeutiques, sensorielles et occupationnelles adaptées à chaque résident.

L'UVP dispose notamment :

- d'espaces de vie chaleureux favorisant les échanges ;
- d'un espace de restauration dédié ;
- d'activités thérapeutiques adaptées ;
- d'un accompagnement personnalisé élaboré avec les familles.

L'admission est proposée après évaluation médicale par le médecin coordonnateur afin de garantir l'adéquation entre les besoins de la personne et les missions de l'unité.

L'Accueil de Jour

Préserver l'autonomie, soutenir les aidants

Adossé à la Résidence Roger Teullé, l'Accueil de Jour propose **12 places** destinées aux personnes âgées vivant à domicile et présentant une maladie d'Alzheimer ou des troubles apparentés.

Ouvert du lundi au vendredi, ce dispositif a pour vocation de favoriser le maintien à domicile dans les meilleures conditions possibles, tout en offrant un accompagnement adapté aux personnes accueillies et à leurs proches.

Pour la personne accueillie :

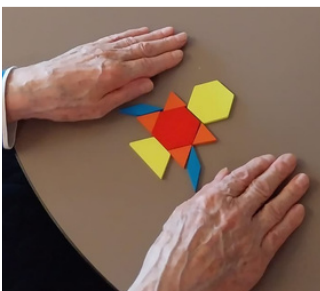
- maintien des capacités cognitives et fonctionnelles ;
- stimulation de la mémoire et des repères ;
- participation à des activités thérapeutiques et sociales ;
- lutte contre l'isolement.

Pour les proches aidants :

- temps de répit indispensable ;
- soutien et écoute ;
- accompagnement dans le parcours de la maladie ;
- maintien du lien avec une équipe de professionnels spécialisés.

Les participants bénéficient d'un programme d'activités varié : ateliers mémoire, activités physiques adaptées, jeux de stimulation cognitive, ateliers créatifs, jardinage, cuisine thérapeutique, sorties et événements conviviaux.

L'Accueil de Jour constitue ainsi un véritable lieu de rencontre, de stimulation et de soutien, au service de la qualité de vie des personnes âgées et de leurs familles.



L'équipe pluridisciplinaire à votre service

Pour vous assurer un accompagnement global, sécurisé et bienveillant, les résidences s'appuient sur une équipe de professionnels qualifiés, diplômés et régulièrement formés aux bonnes pratiques gériatriques.

L'équipe de coordination et de soins



Sylvia Boulate-Houinsou
Cadre de santé



Recrutement en cours
Cadre hôtelière



Lynda Léger
Coordinatrice animation

L'équipe d'accompagnement thérapeutique et social



Michèle Ateba
Infirmière de coordination
Site R. Teullé



Marie-Josée Lubo
Infirmière de coordination
Site Soyer



Sarah Abou Khalil
Psychologue clinicienne
Site Soyer et accueil de jour



Antoine Perone
Psychologue clinicien
Site R. Teullé



Alexandre Oliveira-Alves
Enseignant en activité
physique adaptée (EAPA)



Recrutement en cours
Psychomotricienne

Les soins et le suivi médical



Dr Cherifa Yahiani, médecin coordonnateur

Il est le garant de la qualité de la prise en charge médicale au sein de l'établissement. Il anime l'équipe pluridisciplinaire, émet un avis sur les admissions, élabore la politique de soins et met en œuvre les recommandations de bonnes pratiques professionnelles.



Les médecins prescripteurs / médecins traitants

Chaque résident conserve le libre choix de son médecin traitant. Ce dernier assure le suivi médical régulier, effectue les consultations au sein de la structure et rédige les prescriptions. L'établissement collabore avec des médecins prescripteurs attachés, assurant une présence médicale suivie pour les résidents qui le souhaitent.



Dossier usager informatisé (DUI)

Pour garantir la traçabilité, la continuité et la sécurisation des prises en soins, l'EHPAD utilise un logiciel de DUI. Cet outil partagé permet à l'ensemble professionnels de consigner en temps réel, le suivi des soins et l'accompagnement réalisé au quotidien.

Parole de soignantes

Aurélie et Carole,
Représentantes des professionnels au CVS

Notre équipe est heureuse de vous accueillir et de vous accompagner avec bienveillance, respect et attention, afin de préserver votre confort, votre autonomie et votre qualité de vie.

À votre écoute, nous veillerons à respecter vos habitudes, à répondre à vos besoins et à vous aider à trouver vos repères. Ensemble, nous souhaitons construire une relation de confiance pour que vous vous sentiez ici chez vous.

Taux de satisfaction globale 2026

Résidents

85 %

Proches

90 %



Nos référents Bientraitance sont :

- Antoine Perone
- Marie-Josée Lubo, suppléante

Le Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA)

Parce que chaque personne est unique, votre accompagnement est construit autour de votre histoire, de vos habitudes de vie, de vos souhaits et de vos besoins.

Dès votre arrivée, les professionnels de l'établissement prennent le temps de mieux vous connaître afin d'élaborer, avec vous et si vous le souhaitez avec vos proches ou votre représentant légal, votre Projet Personnalisé d'Accompagnement (PPA).

Ce projet permet d'identifier ce qui est important pour vous :

- vos habitudes de vie et vos préférences ;
- vos centres d'intérêt et activités favorites ;
- vos attentes et vos projets ;
- vos capacités préservées et les objectifs à maintenir ou développer ;
- vos besoins en matière d'accompagnement, de soins et de bien-être.

Le PPA est construit de manière collégiale par l'équipe pluridisciplinaire (soignants, psychologue, animation, rééducation, médecin coordonnateur, encadrement) afin de garantir un accompagnement cohérent et adapté à votre situation.

Il guide les actions menées au quotidien dans de nombreux domaines : maintien de l'autonomie, participation à la vie sociale, accompagnement psychologique, activités thérapeutiques, confort et qualité de vie.

Parce que vos besoins et vos souhaits évoluent au fil du temps, votre PPA est réévalué régulièrement, au minimum une fois par an, et chaque fois que votre situation le nécessite.



Notre engagement

Vous accompagner dans le respect de vos choix, de votre rythme de vie et de votre dignité, afin que vous demeuriez pleinement acteur de votre parcours au sein de l'établissement.

Prendre soin de vous

Les prestations de confort



Le salon de coiffure

Chaque site dispose d'un salon de coiffure équipé. Une coiffeuse professionnelle intervient régulièrement sur les deux sites et se tient à votre disposition sur rendez-vous. Les modalités d'inscription et les tarifs sont affichés sur la porte du salon de coiffure.



Le pédicure-podologue

Des soins de pédicurie courante et de podologie sont proposés régulièrement au sein de l'établissement, dans votre chambre ou dans une salle de soins dédiée, sur rendez-vous. Les tarifs sont affichés à l'accueil.



La balnéothérapie

Le site R. Teullé dispose d'une salle de balnéothérapie. Cette prestation, fondée sur les bienfaits de l'eau, contribue à votre détente et à votre bien-être. Elle est accessible sur demande auprès de l'équipe soignante.



Votre chambre, votre chez-vous

La chambre qui vous est attribuée au sein des résidences Soyer ou Roger Teullé devient votre domicile personnel et privé tout au long de votre séjour.

L'établissement met un point d'honneur à ce que cet espace préserve pleinement votre intimité, votre dignité et votre sécurité. Les chambres font l'objet d'un aménagement hôtelier complet et ergonomique, comprenant un lit médicalisé, un placard-penderie, une commode, une table, un fauteuil de repos.

Une salle d'eau privative et entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite y est adossée.

Afin de vous approprier pleinement ce lieu de vie et de recréer un environnement familial, vous êtes vivement encouragé(e) à personnaliser votre chambre en y apportant de petits meubles (fauteuil personnel, commode, chevet), des objets de décoration, des tableaux ou des photographies de famille.



La vie au quotidien



Les repas

Les menus sont élaborés par un chef de cuisine sur place à partir de produits de qualité. Ils sont servis de manière conviviale dans la salle de restaurant du rez-de-chaussée ou de l'étage. Les repas en chambre sont réservés aux situations où l'état de santé le justifie temporairement.



Le linge

L'entretien du linge hôtelier (draps, linge de toilette et de table) est intégralement assuré et fourni par l'établissement. Concernant votre linge personnel, il doit être fourni en quantité suffisante selon le trousseau type recommandé.



La téléphonie et la connexion internet

Chaque chambre dispose d'un raccordement téléphonique permettant l'activation d'une ligne directe privée. Un accès gratuit au réseau internet sans fil (WIFI) est accessible dans les espaces communs et en chambre.



Le courrier et la presse

Le courrier postal est distribué quotidiennement. Pour vos envois, vous pouvez déposer vos lettres affranchies à l'accueil de l'établissement. Les abonnements personnels à des titres de presse quotidienne ou magazine sont encouragés et livrés chaque matin.



Les visites de proches

Vous pouvez recevoir vos proches (familles, amis, bénévoles) en toute liberté chaque jour. L'EHPAD encourage le maintien des liens familiaux. Vous avez la possibilité d'inviter vos proches à partager votre déjeuner au sein du restaurant.



La vie spirituelle et religieuse

L'établissement garantit le respect absolu de la liberté de conscience et des convictions religieuses de chacun. Les ministres des différents cultes peuvent vous rendre visite sur demande de votre part.

L'animation et la vie sociale

Chaque semaine le service animation vous proposera un programme clair et adapté avec pour objectif de répondre à vos envies, et à vos besoins !



Au programme :

- des festivités (thé dansants, fête des d'anniversaires, spectacles, etc.)
- de la culture (conférences, récitals, ciné-club, etc.)
- des ateliers mémoire (quiz, jeux, groupe de discussion, etc.)
- des sorties
- des ateliers créatifs
- des thérapies non médicamenteuses



Les thérapies non médicamenteuses proposées au sein de nos résidences :

- Musicothérapie / Sonothérapie
- Activité physique adaptée
- Yoga / Sophrologie
- Art thérapie
- Médiation animale
- Potager thérapeutique



L'intergénérationnel : transmettre et échanger

Nous avons la chance de pouvoir accueillir des enfants et jeunes étudiants tout au long de l'année



Des étudiantes en esthétique s'exercent sous le regard bienveillant des résidents



Des élèves de l'école maternelle nous offrent leur spectacle de fin d'année ainsi qu'une carte

Participer à la vie de la cité

La ville de Neuilly-sur-Seine propose de nombreux événements, vous permettant d'assister à une programmation variée.



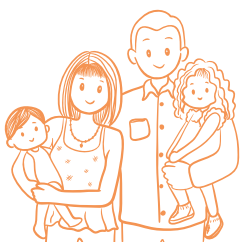
Les résidents présents au salon pour soutenir les artistes.

Nous souhaitons aussi renforcer et développer nos partenariats associatifs afin d'ouvrir davantage nos résidences sur leur environnement extérieur.



Sortie au marché de Neuilly-sur-Seine

Le café des familles



Chaque trimestre un café des familles est organisé. Ce moment convivial est l'occasion pour les familles, les résidents, et les membres du personnel de se réunir. Au delà de ce temps, les familles sont aussi les bienvenues lors des animations.

Votre parole compte

Votre avis est essentiel

Aux Maisons de Retraite de Neuilly-sur-Seine, nous considérons les résidents et leurs proches comme de véritables acteurs de la vie de l'établissement. Votre expérience, vos observations et vos propositions contribuent à faire évoluer nos pratiques et à améliorer la qualité de l'accompagnement proposé au quotidien.

Le Conseil de la Vie Sociale (CVS)

Le CVS est l'instance privilégiée d'expression et de participation des résidents et de leurs proches.

Composé de représentants des résidents, des familles, du personnel et de l'établissement, il permet de dialoguer régulièrement avec la direction sur tous les sujets qui concernent la vie quotidienne au sein des résidences.

Le CVS est notamment consulté sur :

- l'organisation de la vie quotidienne ;
- la qualité de l'accompagnement et des prestations ;
- la restauration et l'hôtellerie ;
- les activités d'animation et la vie sociale ;
- les projets de l'établissement ;
- les travaux et aménagements des locaux ;
- les actions visant à améliorer le bien-être et la qualité de vie des résidents.

Le Conseil de la Vie Sociale se réunit au minimum trois fois par an. Il constitue un espace d'échange, de dialogue et de proposition permettant aux résidents et à leurs proches de participer activement à la vie de l'établissement.

Votre satisfaction

Tout au long de l'année, nous recueillons l'avis des résidents et des familles à travers des enquêtes de satisfaction, des rencontres avec les équipes et des temps d'échange dédiés tels que la commission d'animation.

Ces retours nous permettent d'identifier nos points forts, de mieux répondre à vos attentes et de mettre en œuvre des actions d'amélioration continues.

Réclamations et suggestions

Toute remarque, suggestion ou réclamation peut être adressée à un professionnel, à l'encadrement ou à la direction. Chaque demande est prise en compte et traitée conformément à la procédure de gestion des réclamations de l'établissement.



Notre engagement

Parce que votre parole compte, nous nous engageons à favoriser l'écoute, le dialogue et la participation de chacun afin de construire ensemble un cadre de vie toujours plus adapté à vos attentes et à vos besoins.

Paroles de membres du CVS

Représentants des familles au CVS

Élus au Conseil de la vie sociale (CVS) depuis 2022, nous souhaitons témoigner du climat chaleureux qui règne avec le personnel de l'établissement. À l'écoute des résidents et de leurs familles pour faciliter leur arrivée et leur séjour, nous veillons à répondre à leurs attentes et à leurs doléances. Nous portons également leurs propositions auprès de la direction, avec laquelle nous entretenons un dialogue toujours constructif afin de favoriser les bonnes pratiques.

Nos coordonnées sont indiquées en page suivante et affichées à l'accueil des 2 sites. Les représentants des familles au sein du Conseil de la Vie Sociale sont à votre disposition.

J'apprécie de pouvoir, grâce au CVS, donner mon avis et partager mes idées sur la vie quotidienne de la résidence. C'est important pour moi de pouvoir m'exprimer, d'être écoutée et de participer, à mon niveau, à l'amélioration de la vie de tous les résidents.

Représentante des résidents du site R. Teullé

Représentante des résidents du site Soyer

Cela fait maintenant quelques années que je suis résidente de la résidence Soyer. Ce que j'apprécie particulièrement, c'est de pouvoir vivre ici à mon rythme, tout en étant entourée et accompagnée lorsque j'en ai besoin.

Chacun peut suivre ses envies et organiser ses journées comme il le souhaite. Pour ma part, j'aime pouvoir m'isoler pour m'adonner à la lecture et profiter de la bibliothèque, recevoir mes amis et ma famille ou encore participer à certaines activités.

Cette liberté de choisir, tout en profitant d'un cadre agréable et convivial, est pour moi très importante.

Les contacts utiles



Comment contacter les membres du CVS ?

Représentants des Familles Titulaires :

Mme GAUCHER Sonia (Présidente)
soniabgaucher@gmail.com
06.62.68.34.55

Mme CASSIGNARD Florence
fcassignard@gmail.com
06.63.73.75.72

M. DAUMARIE Jean Claude
cjc.daumarie@sfr.fr
06.72.82.14.27

Les Suppléants :

Mme BERNARDI Marie-France
mariefrancebernardi@gmail.com
06.82.98.68.29

Mme SADEN Elise
elise.saden@icloud.com
06.61.78.55.05

Mme COMBASTEIL Sandrine
scombasteil@yahoo.fr
06.15.60.77.82

M. CORBELLI Gérard
gerard.corbelli@netcourrier.com
06.81.83.32.59

Les représentants des Résidents :

Mme EUGENE Sonia résidente à la résidence Roger Teullé
Mme BOORTE Suzanne résidente à la résidence Soyer



Comment faire une réclamation ?

Par mail : demandes-usagers@ehpadneuilly.com

A l'accueil : via le formulaire disponible ou sur papier libre à déposer dans la boîte prévue à cet effet.

Sans retour de la direction vous pouvez contacter :

Les représentants des familles du Conseil de la Vie Sociale et/ou une personne qualifiée désignée par arrêté par courrier ou mail auprès :

Délégation départementale des Hauts-de-Seine
Département Autonomie
28 Allée d'Aquitaine
92000 Nanterre

Ou par mail : ars-dd92-etab-medico-sociaux@ars.sante.fr

Sans retour de l'établissement vous pouvez saisir l'Agence Régionale de Santé d'Île de France



Enfin n'hésitez pas à faire part de vos demandes aux membres du personnel qui sauront vous apporter une réponse ou vous aiguiller.

Charte des droits et libertés de la personne accueillie



Notes personnelles

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Les modalités d'accès

Les 2 sites sont accessibles par la ligne  **1** **Station Pont de Neuilly**

Arrêts pour la résidence Soyer 3 bis rue Soyer		Arrêts pour la résidence Roger Teullé 20 rue des Graviers
Général Gouraud	43	Pont de Neuilly
Pont de Neuilly	73	Les Graviers
Général Gouraud	82	Rue de l'église
Château	93	Pont de Neuilly
Pont de Neuilly	157	Pont de Neuilly
Général Gouraud	174	Pont de Neuilly
Pont de Neuilly	176	Pont de Neuilly